



La COFAQ y était

Assemblée générale extraordinaire du Réseau Québécois de l'Action Communautaire Autonome (RQ-ACA)

Les lundi et mardi 30 novembre et du 1er décembre avait lieu une assemblée pour discuter de la réforme du droit associatif, particulièrement en ce qui concerne les OSBL, les atteintes à l'autonomie des organismes d'ACA et les options proposées afin de mobiliser le mouvement d'ACA. Voici un résumé des discussions et décisions prises à cette rencontre :



Réforme du droit associatif

Un document de consultation sur les balises encadrant une future loi spécifique au droit associatif québécois (OSBL) avait été transmis aux membres qui après 6 mois alloués à la consultation, la majorité des membres n'était toujours pas prête à prendre position. Les raisons de cette indécision sont les suivantes :

- Nous ne disposons pas d'analyse des impacts juridiques et des conséquences de chacune des options.
- Il est préférable d'attendre que le gouvernement dépose son projet de loi.
- Le contenu d'autres projets de loi (ex. : lobbyisme) pourrait avoir des impacts sur le choix d'une option.
- Travailler au préalable à mettre à jour les principes adoptés en 2009.
- Se pencher sur les balises d'un projet de loi, sans toutefois arrêter une option.

Le conseil d'administration du RQ-ACA discutera des suites à donner à ce dossier lors de sa prochaine rencontre le 13 janvier 2016.

Atteintes à l'autonomie des organismes d'ACA

Le rappel historique de la reconnaissance de l'ACA, présenté par Normand Gilbert, a mis la table pour une période d'échanges très fructueuse sur les menaces au principe d'autonomie des organismes communautaires. Les informations partagées ont principalement été axées sur l'application de la Politique de l'action communautaire dans chacun des ministères et auprès des organismes, dont voici quelques exemples :

- Apparition d'une définition de l'action politique partisane dans les protocoles signés avec le SACAIS
- Nouvelle proposition du SACAIS de la définition et du rôle des regroupements
- Nécessité de l'appropriation des critères de l'ACA par les organismes, mais aussi par les différents partenaires (ex. : commissions scolaires)
- Inquiétude quant au développement de certains logiciels pour la reddition de comptes et les formulaires de demande

Mobilisation du mouvement d'ACA

À la suite d'une période d'échanges, la proposition suivante a été adoptée à l'unanimité :

Sans remplacer ou dissoudre les campagnes/moyens de pression des différentes composantes du RQ-ACA comme regroupement membre; les membres sont en accord « ***pour que le RQ-ACA exerce un plus grand leadership sur le plan politique et public dans sa campagne Action Communautaire Autonome – Actions gouvernementales exigées, tout en mettant un accent central sur la question de l'autonomie des organismes d'ACA.*** »

Le travail en atelier a permis de développer un consensus sur le fait que le RQ-ACA devrait exercer un leadership rassembleur démontrant le caractère essentiel de l'autonomie pour les organismes d'ACA. Plusieurs moyens ont été proposés pour assurer ce leadership, susciter l'appropriation du concept d'autonomie, mobiliser sous la bannière de l'ACA et jouer son rôle d'interlocuteur privilégié auprès du gouvernement. La liste de ces moyens sera traitée par le conseil d'administration et par le groupe de travail sur la campagne, en vue de l'élaboration d'un plan d'action, dont certains éléments pourront être mis en action rapidement et d'autres qui devront être validés lors de l'assemblée générale annuelle en mai 2016.

Ce texte est en grande partie inspiré du résumé fourni par l'équipe du RQ-ACA.

D'autre part le RQ-ACA a rencontré le ministre Sam Hamad afin de discuter des questions relations à l'action communautaire autonome. L'équipe du Rq-ACA nous a fait parvenir le résumé que vous pouvez consulter ici :

<https://www.dropbox.com/s/tenq2hx6sgh9shq/Rencontre%20Hamad%2030%20novembre%202015%20C-R%20NG.pdf?dl=0>



Des nouvelles de la COFAQ

Concernant la sélection de la ou le prochain directeur général de la COFAQ, le processus se poursuit. Prochainement, des entrevues auront lieu avec les candidats et candidates dont les curriculum vitae ont été retenus pour leurs qualités. Il est probable que le poste de direction générale sera comblé au début de l'année 2016.

D'autre part, la COFAQ prépare une conférence sur les familles et le phénomène de la radicalisation. C'est un sujet d'actualité, mais surtout un sujet qui affecte les familles qui découvrent qu'un de leurs proches s'est radicalisé parfois en solitaire parfois par des contacts personnels. Toutes les informations pertinentes vous parviendront au début de janvier.



Le meilleur est encore à venir alors que le compte à rebours continue !